

RUISSEAU STONEY

DESCRIPTION

- Endroit : Rivière Miramichi Nord-Ouest
- Type de section : eaux de la Couronne réservées à la pêche ordinaire
- Longueur de la section : 6 kilomètres
- Nombre de fosses ayant reçu un nom : 11
- Largeur de la rivière : de 13 à 37 mètres
- Fond de la rivière : roches, blocs rocheux volumineux et substrat rocheux
- Renseignements supplémentaires : le canotage n'est pas conseillé. Rapides, chutes et eaux à courant rapide, ainsi que berges élevées très escarpées dans les sections des Narrows et Falls. Les sentiers pédestres qui mènent à la fosse Rock et aux fosses Falls sont très escarpés, ainsi que le sentier de VTT qui mène à la fosse Camp. À noter qu'il n'y a pas de sentier pédestre au-delà de la fosse Rock. Les pêcheurs sportifs doivent suivre le littoral pour se rendre aux fosses qui se trouvent plus loin.
- Avis : l'accès est escarpé et exige un gros effort physique. Les pêcheurs doivent faire preuve d'une **extrême** prudence à ces endroits. L'accès est limité aux véhicules à quatre roues motrices en raison du chemin d'accès escarpé.

ACCÈS (Voyez des nombres qui correspondent sur la carte)

NOTE : L'accès à certaine section de pêche pourrait nécessiter l'emploi d'un véhicule à quatre roues motrices.

1. De la ville de Miramichi, voyagez 28,5 km à la direction nord-ouest sur la Route 430 (chemin Chaplin Island), jusqu'au Pont Wayerton (rivière Miramichi Nord-Ouest).
2. Du pont Wayerton, voyagez 3,5 km à la direction nord sur la route 430 jusqu'au chemin Fraser Burchill (gravier) sur la gauche.
3. Sur le chemin Fraser Burchill, voyagez 15 km jusqu'au chemin des eaux réservées de la Couronne du ruisseau Stoney sur la droite.
4. Sur le chemin de section du ruisseau Stoney, voyagez 2,4 km jusqu'au premier embranchement à l'intérieur du chemin de section du ruisseau Stoney. Empruntez la droite.
5. Après le premier embranchement à l'intérieur du chemin de section du ruisseau Stoney, voyagez 1,8 km jusqu'au deuxième embranchement à l'intérieur du chemin de section du ruisseau Stoney. Empruntez la droite.
6. Après le deuxième embranchement à l'intérieur du chemin de section du ruisseau Stoney, voyagez 2,7 km jusqu'au troisième embranchement à l'intérieur du chemin de section du ruisseau Stoney. Empruntez la droite.
7. Après le troisième embranchement à l'intérieur du chemin de section du ruisseau Stoney, voyagez 1,1 km jusqu'au quatrième embranchement à l'intérieur du chemin de section du ruisseau Stoney. Empruntez la gauche en suivant le chemin sur 0,4 kilomètre jusqu'au camp du ruisseau Stoney.

HÉBERGEMENT

- Camp : peut accueillir quatre (4) personnes
- Lits : quatre (4) lits simples avec matelas
- Commodités : poêle à bois, table, évier, bancs, balai, vadrouille et toilettes extérieures
- Eau : pas d'eau courante. **Les pêcheurs doivent apporter leur propre eau potable.**
- Autres précisions : le pêcheur est responsable d'apporter tout article qui n'a pas été énuméré ci-dessus
- Équipé pour l'usage d'une génératrice
- Le bois de chauffage n'est pas fourni. Il est recommandé que seul le bois de chauffage séché au four soit apporté à la section des eaux de la Couronne réservées en raison du risque de propagation d'insectes envahissants et de maladies. Si vous utilisez du bois de chauffage qui n'a pas été séché au four, achetez-le localement (le plus près possible de votre destination), brûlez tout sur place et ne ramenez pas le bois de chauffage restant.
- Chaque pêcheur est responsable de rapporter ses déchets. Il est strictement interdit de laisser des déchets sur les lieux.

RÈGLEMENTS

- Pour obtenir des renseignements courant sur les mesures de conservation du saumon comme les exigences de pêche avec remise à l'eau, veuillez consulter le site Web de Pêches et Océans Canada.
- Les réglementations générales de la pêche au Nouveau-Brunswick sont en vigueur. Consultez le livre *Pêche* pour plus de renseignements.